



UNIL | Université de Lausanne
 Faculté des lettres
 Décanat
 bâtiment Anthropole
 CH-1015 Lausanne

Lausanne, le 13 avril 2023

A Mesdames et Messieurs les membres
 du Conseil

Le Conseil de la Faculté des lettres est convoqué le

**Jeudi 20 avril 2023
 à 16h15
 Salle 2024**

Pour sa 6ème séance de l'année académique 2022/2023

0. Présentation de l'Atelier des histoires par Mme Sarah Pflug.
1. Formalités :
 - 1a. Adoption de l'ordre du jour.
 - 1b. Adoption du PV de la séance du 9 mars 2023.
2. Communications du Décanat et autres communications.
3. Information sur le groupe inter-institutionnel Lettres-HEP.
4. Propositions de modifications des règlements suivants (en annexe) :
 - 4.1. Règlement de Faculté (RFAC)
 - 4.2. Règlement du Master (REMA)
5. Rapport de la Commission de présentation au poste de PAS en sociolinguistique (en annexe).
6. Rapport de la Commission de présentation au poste de PAS en éthique (en annexe).
7. Rapport de la Commission de présentation aux postes de PAS en archéologie romaine et PAST en PTC en archéologie celto-romaine (en annexe).
8. Rapport de la Commission de présentation au poste de PAS en histoire de l'art contemporain (en annexe).
9. Rapport de la Commission de présentation au poste de PAST en PTC en littératures comparées (en annexe).
10. Rapport de la Commission de présentation au poste de PAST en PTC en études indiennes (en annexe).
11. Rapport de la Commission d'évaluation pour la stabilisation de Mme Irene Quadri (en annexe).
12. Accession à l'honorariat dès le 1^{er} août 2023 de :
 - 12.1. Madame la Professeure Ute Heidman, Section de français ;
 - 12.2. Madame la Professeure Kornelia Imesch, Section d'histoire de l'art ;
 - 12.3. Monsieur le Professeur Michel Fuchs, Section d'archéologie et sciences de l'Antiquité ;
 - 12.4. Monsieur le Professeur Christian Michel, Section d'histoire de l'art.
13. Propositions individuelles et divers.

Le Doyen

Annexe ment.

Faculté des lettres

